

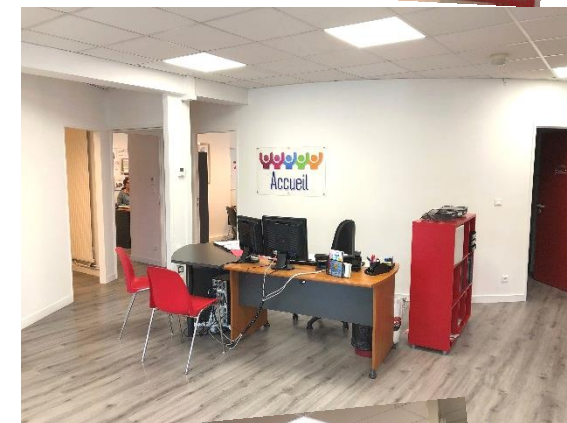


Mission Locale
du secteur de Cournon

Bilan d'Activité 2017

1 540 jeunes accompagnés en 2017

« Notre Mission , votre Réussite »



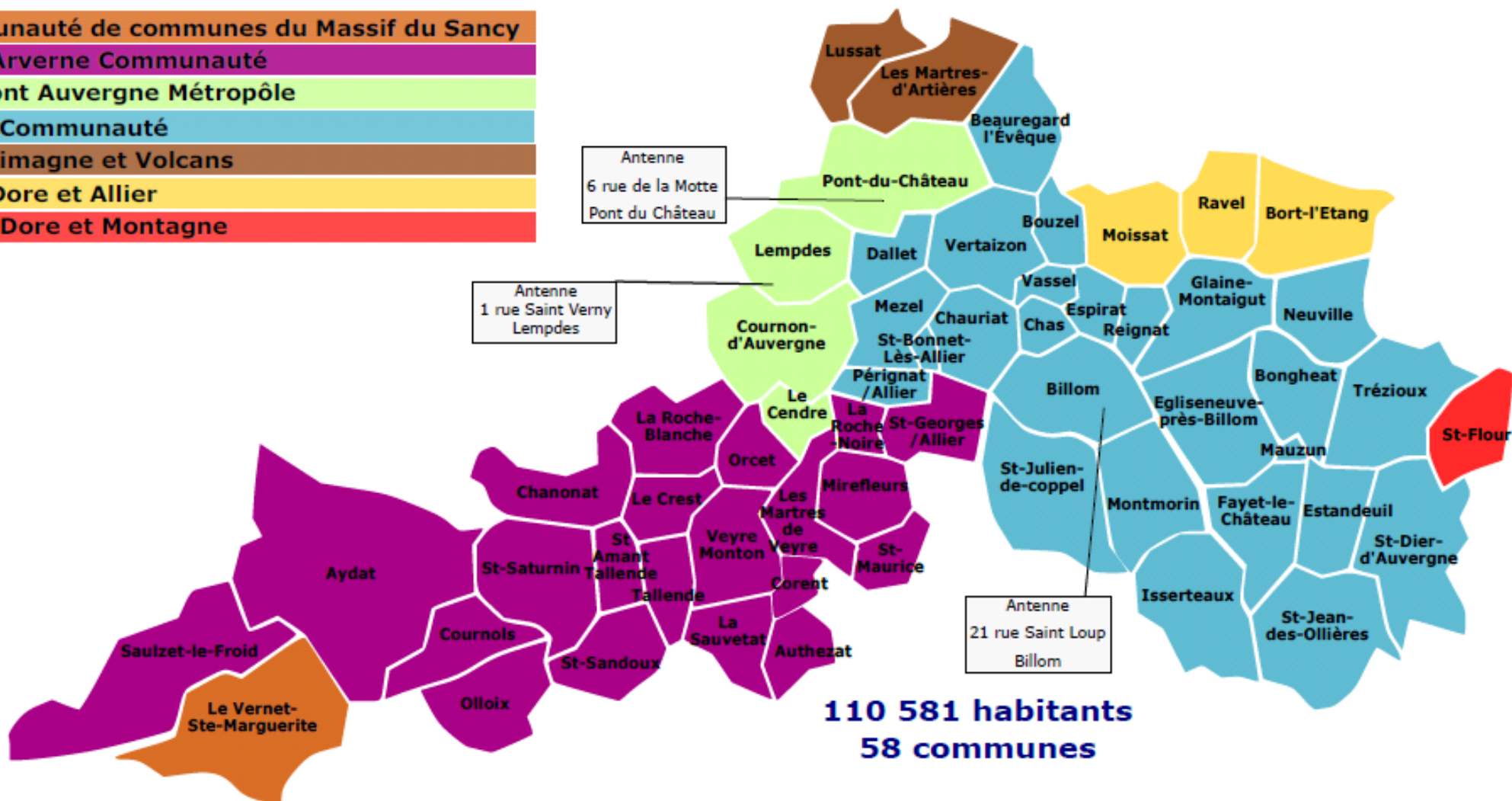
www.facebook.com/missionlocalecournon



www.mission-locale-cournon.com

TERRITOIRE D'INTERVENTION DE LA MISSION LOCALE DU SECTEUR DE COURNON

Communauté de communes du Massif du Sancy
Mond'Arverne Communauté
Clermont Auvergne Métropole
Billom Communauté
Riom Limagne et Volcans
Entre Dore et Allier
Thiers Dore et Montagne



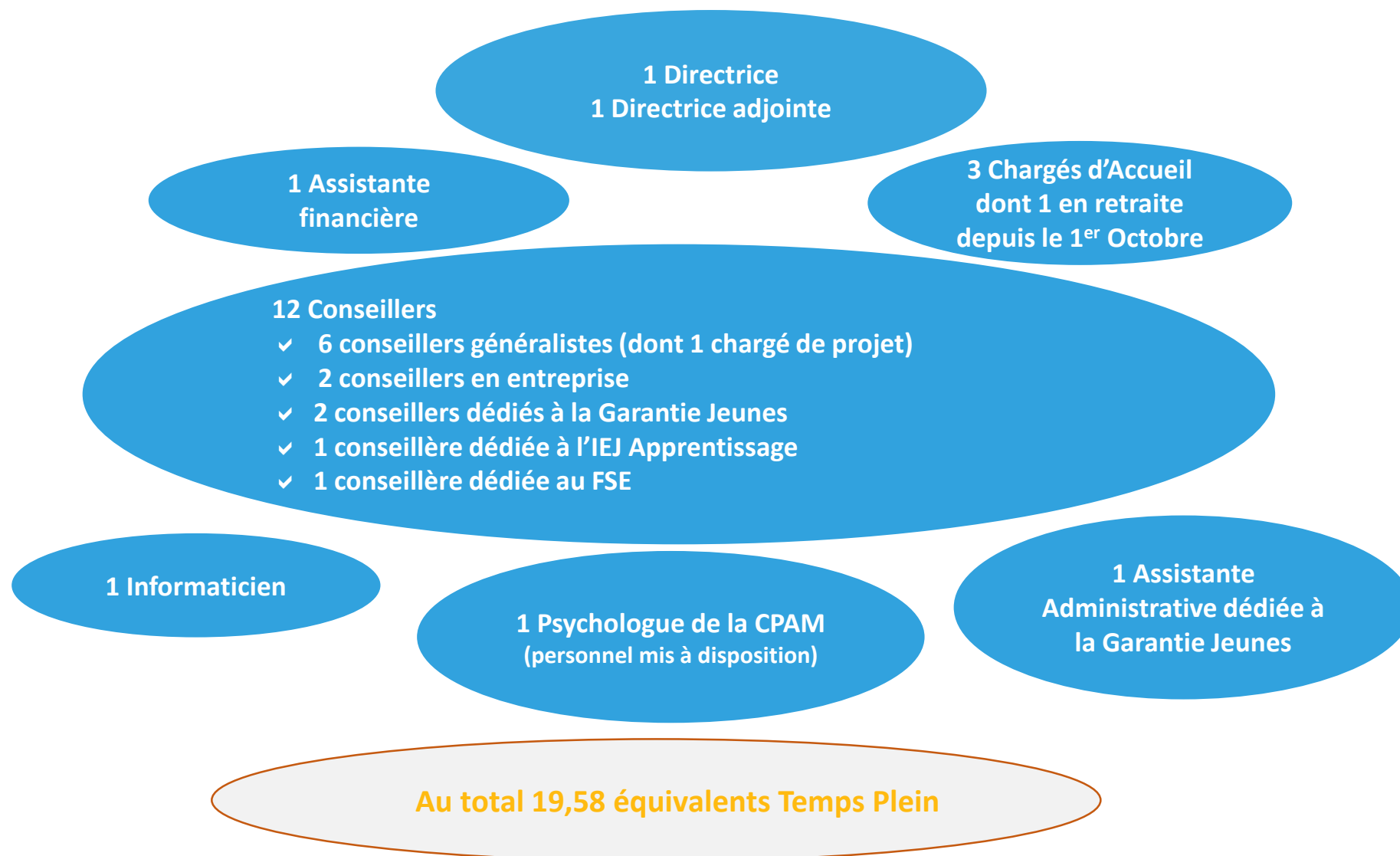
Depuis la fusion des communautés de communes au 1^{er} janvier 2017, la Mission Locale couvre un **territoire de 110 581 habitants** répartis sur **58 communes** regroupées au sein de **7 communautés de communes**. La zone d'intervention de la Mission Locale est caractérisée par une zone urbaine située en périphérie de Clermont-Ferrand et comportant un QPV à Cournon, une zone périurbaine et une zone rurale. 4 communes adhèrent à Clermont Auvergne Métropole et 2 communes sont classées en ZRR. Ce territoire couvre une réalité économique et sociale très disparate avec une concentration des emplois principalement dans la première couronne clermontoise où sont implantées les zones d'activités économiques et commerciales, avec une forte spécialisation dans les domaines du commerce, des transports et des services.

Informier

Accompagner

Accueillir

Orienter



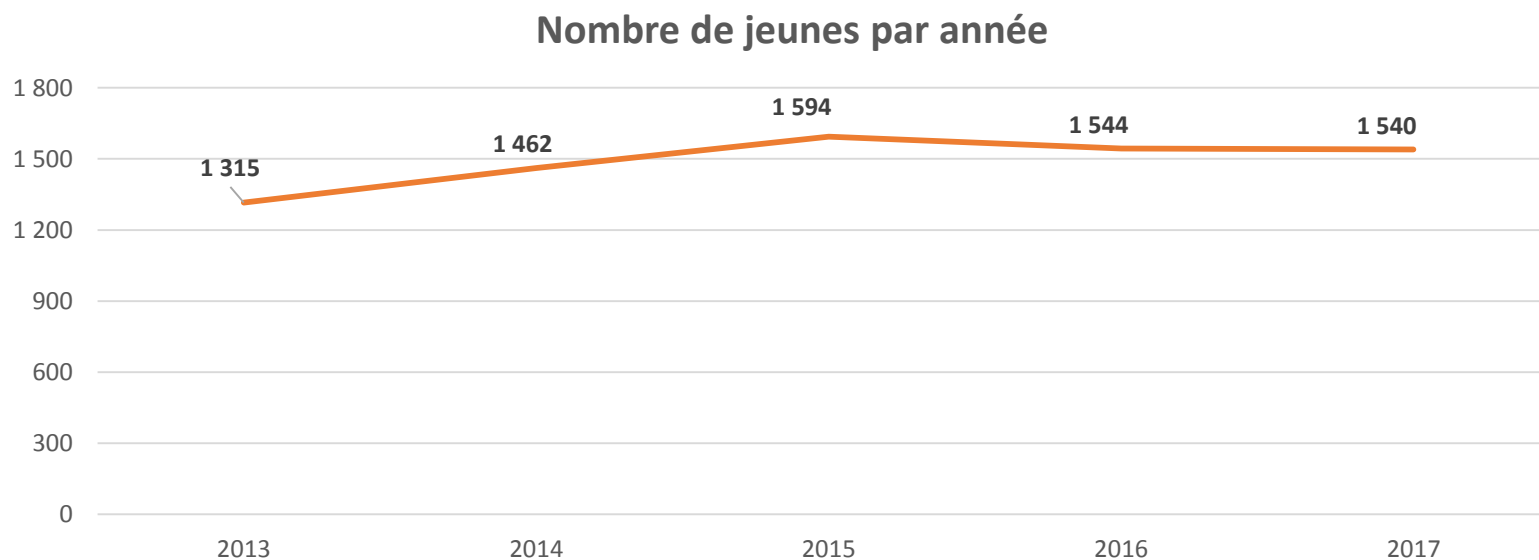
Jeunes accompagnés

Accueillir

Informer

Orienter

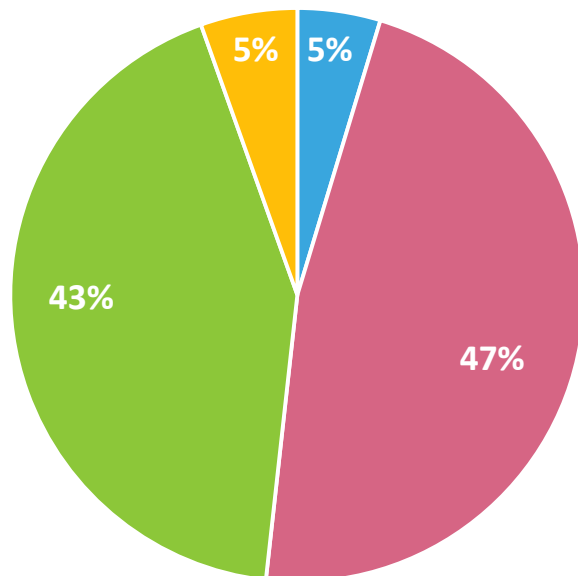
Accompagner



Typologie du public accueilli sur l'année 2017

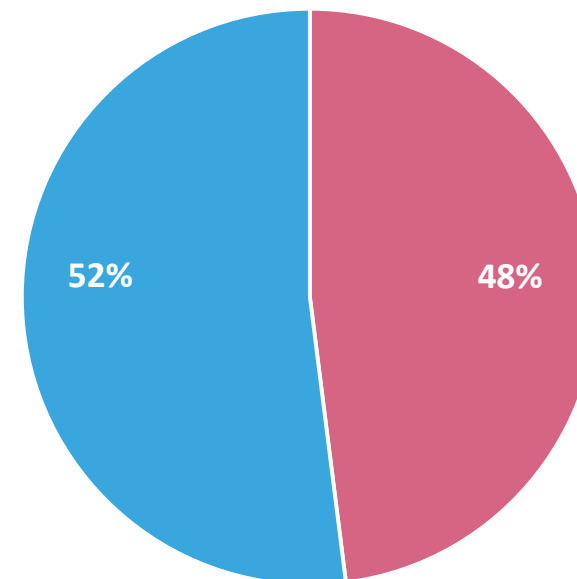
1 540 jeunes suivis

Répartition par âge



■ Mineur ■ 18 - 21 ans ■ 22 - 25 ans ■ >26 ans

Répartition par sexe



■ Femme
■ Homme

L'accompagnement de tous les Jeunes

Une Mission de Service Public de Proximité

Dès son accueil dans la structure, le jeune bénéficie d'un accompagnement global et personnalisé, étape par étape, qui le fait évoluer vers l'autonomie.

L'accompagnement à l'emploi constitue l'objectif final d'une insertion réussie

18 495

Actualités
(entretiens, lettres,
téléphone...)
en 2016



18 053

Actualités
(entretiens, lettres,
téléphone...)
en 2017

10 377

Entretiens
(individuels, collectifs...)
en 2016



8 852

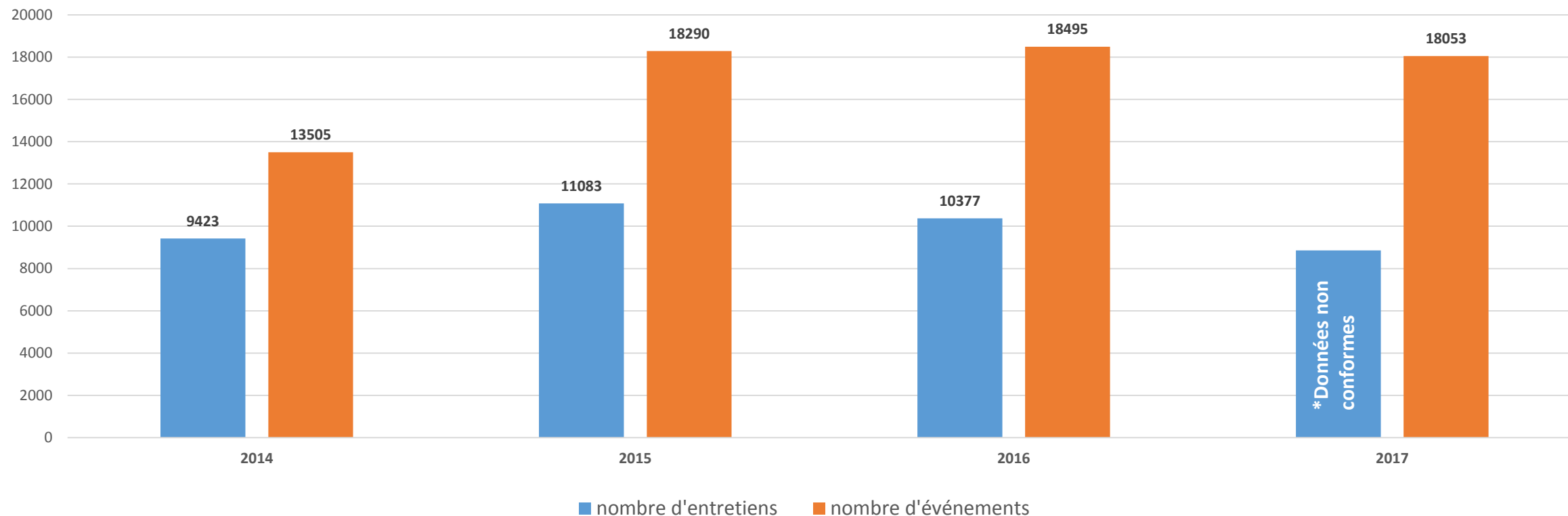
Entretiens
(individuels, collectifs...)
en 2017

On note une baisse considérable du nombre d'entretiens réalisés (-1 525 entretiens entre 2016 et 2017). Cette situation s'explique par une erreur de saisie de la Garantie Jeunes qui a engendré une incohérence entre le nombre d'entretiens réellement réalisés et le chiffre affiché. Dans les faits, le nombre d'entretiens réalisés en 2017 resterait sensiblement identique à celui de 2016.

L'accompagnement de tous les Jeunes

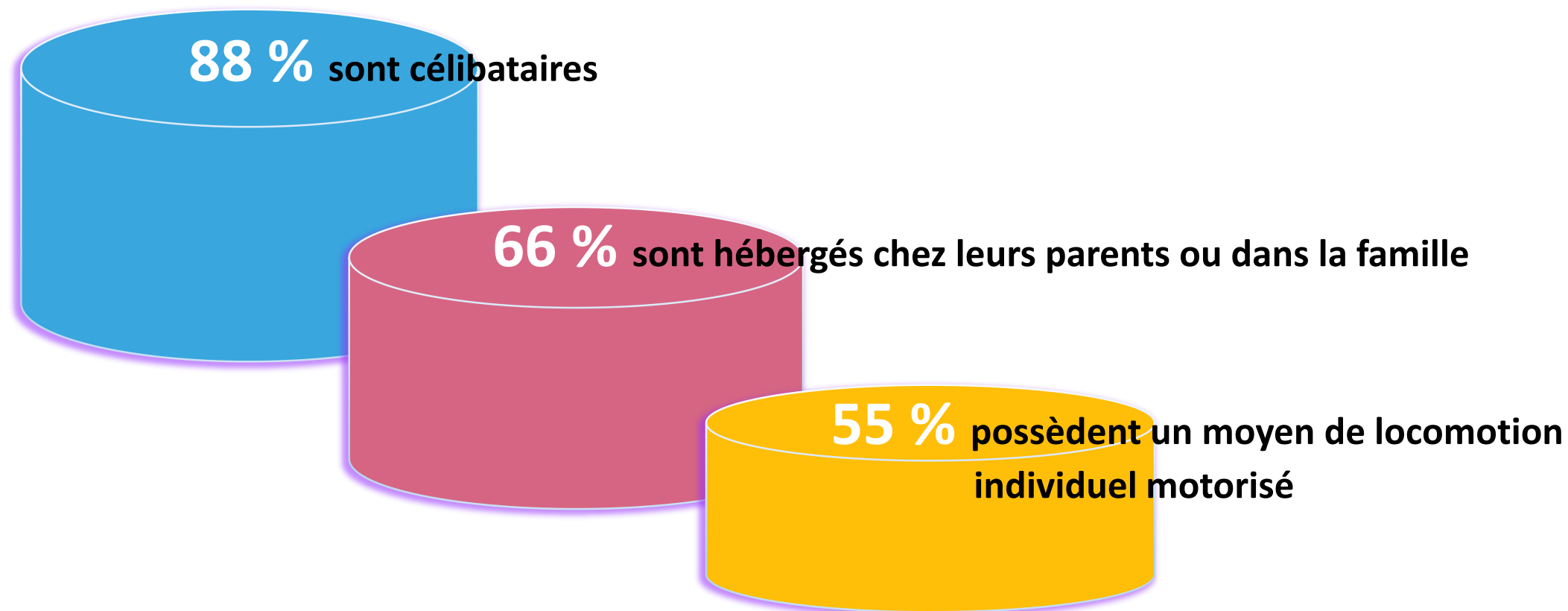
Une Mission de Service Public de Proximité

Nombre d'entretiens et d'événements par année



Dès son accueil dans la structure, le jeune bénéficie d'un accompagnement global et personnalisé, étape par étape, qui le fait évoluer vers l'autonomie. L'accompagnement à l'emploi constitue l'objectif final d'une insertion réussie.

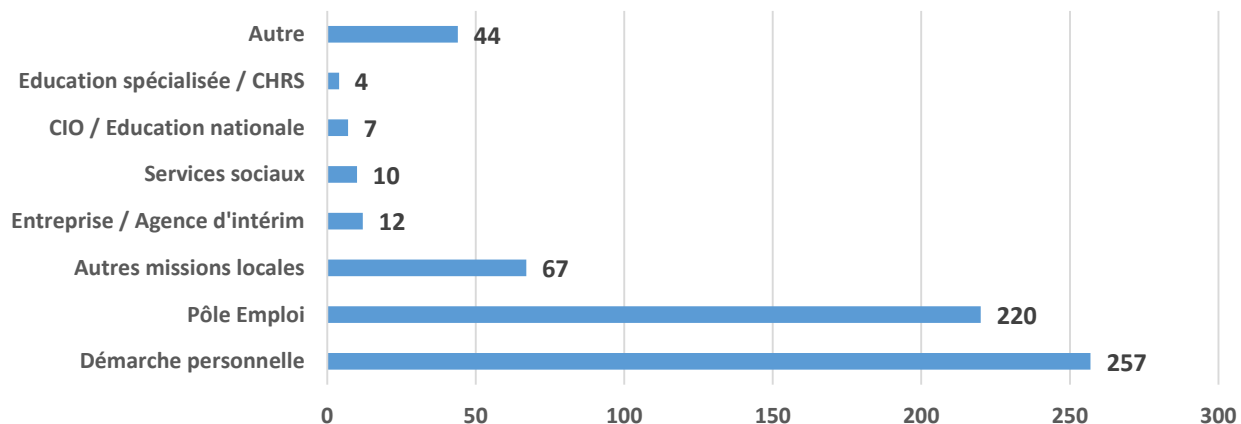
Caractéristiques du public accueilli sur l'année 2017



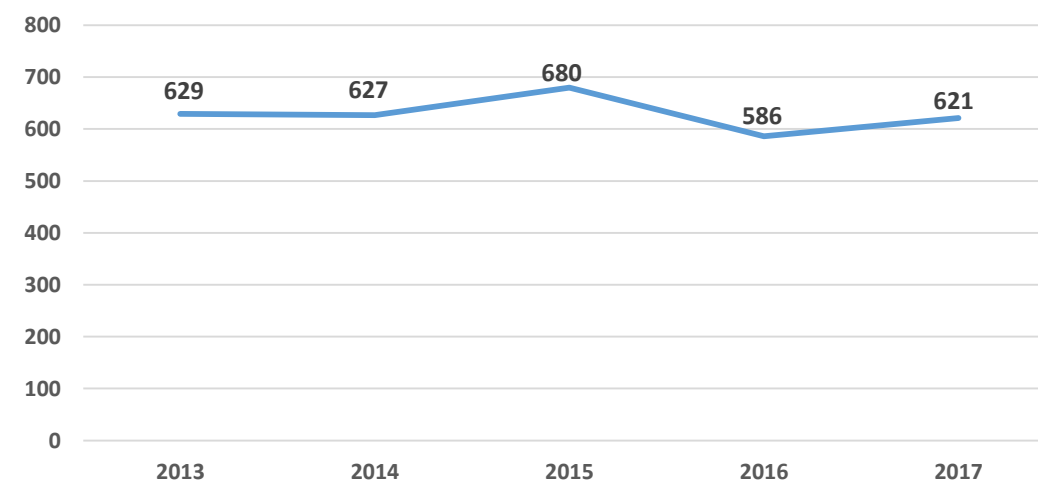
Zoom sur le nombre de jeunes en 1er accueil



Nombre de jeunes en premier accueil selon l'origine de leur venue

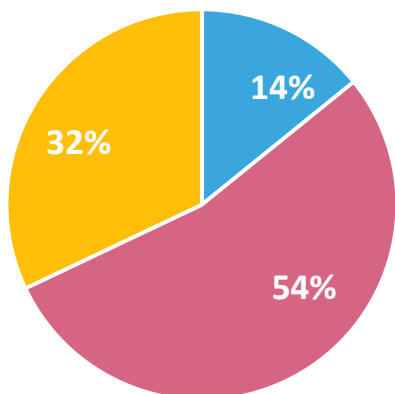


Nombre de jeunes en premier accueil par année



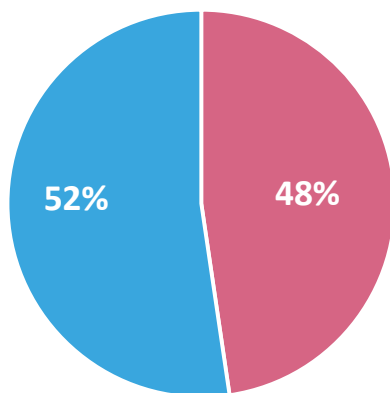
Typologie des Premiers Accueils en 2017

Répartition par âge



- Mineur
- 18 - 21 ans
- 22 - 25 ans

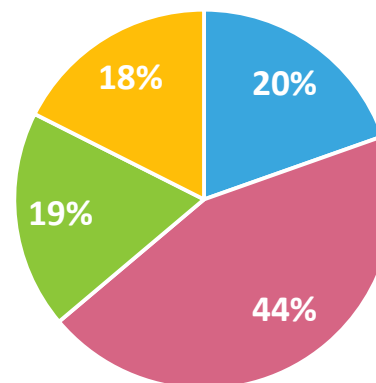
Répartition par sexe



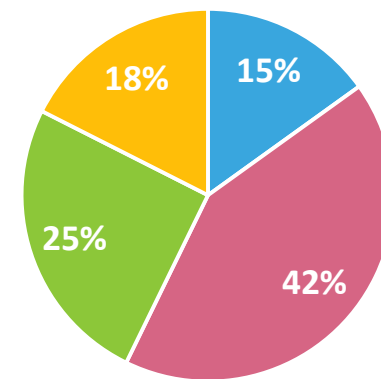
- Femme
- Homme

Répartition des jeunes selon le niveau de qualification

Femmes en %



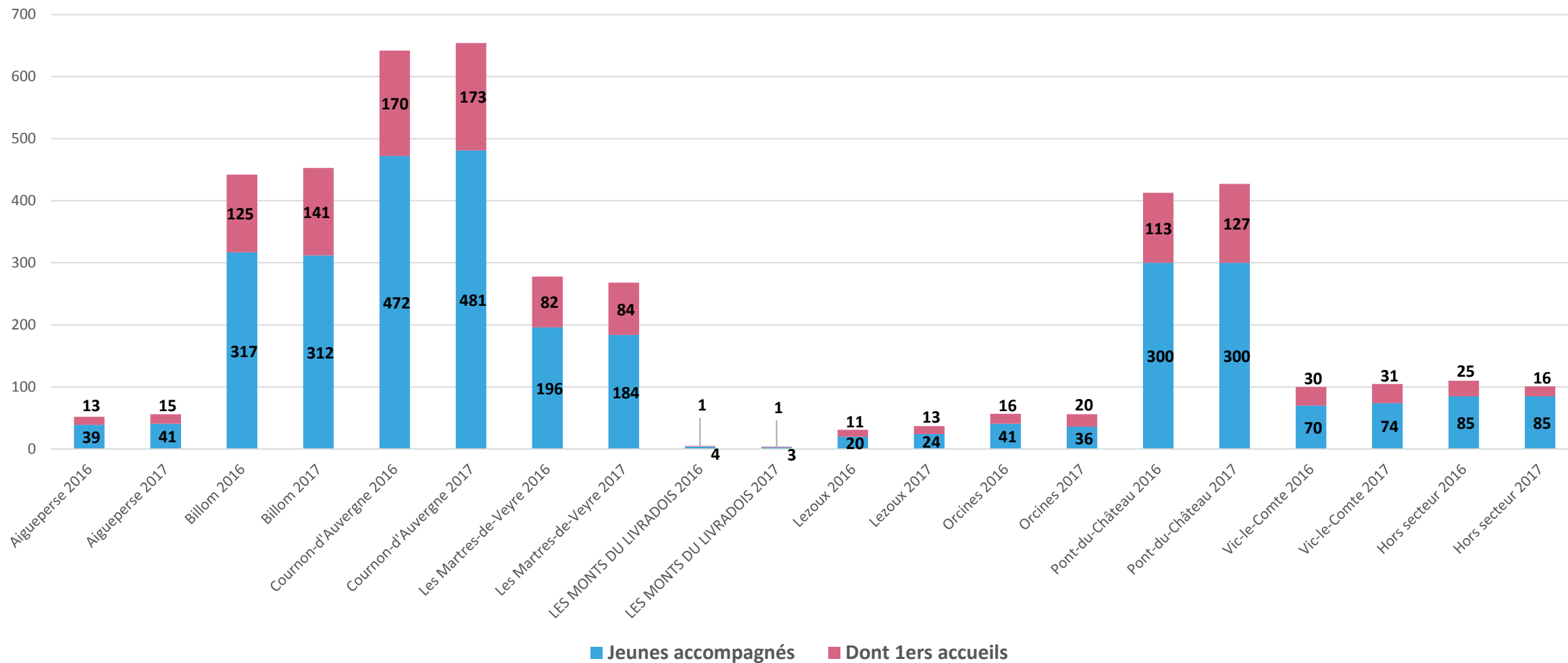
Hommes en %



- Niveaux III et plus (au-delà de Bac +2)
- Niveau IV (niveau Bac)
- Niveau V (niveau CAP, BEP ou Brevet des Collèges)
- Niveaux VI et Vbis (niveau inférieur au Brevet des Collèges)

Répartition Géographique des jeunes

Suivis des jeunes et premiers accueils en 2017 par canton



Les dispositifs d'Accompagnement Renforcé

PACEA

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie

Le PACEA constitue le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes, à ajuster et graduer en fonction de la situation et des besoins de chaque jeune. Il peut mobiliser, avec une plus ou moins grande intensité, différentes modalités d'accompagnement (collectif, individuel, mise en situation professionnelle, ...), les outils de la politique de l'emploi et de la formation, ainsi que toute action de nature à lever les freins périphériques à l'emploi.

320 PACEA en 2017



PARRAINAGE

Le parrainage est un outil significatif de la mise en œuvre des politiques pour l'emploi et de la lutte contre toutes les formes de discriminations sur le marché du travail.

Le parrainage ne constitue pas une mesure supplémentaire, mais un renforcement de l'accompagnement visant, d'une part, à conforter le jeune parrainé dans son parcours d'insertion et de recherche d'emploi et, d'autre part, à appuyer l'employeur dans sa démarche de recrutement. Il vient consolider l'efficacité de tous les dispositifs d'insertion, mais également des procédures d'embauche.

10 parrainages en 2017.



PPAE

Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

La Mission Locale est signataire d'une convention de partenariat avec Pôle Emploi, et dans ce cadre elle accompagne les jeunes demandeurs d'emploi dans la mise en place de leur Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

241 Jeunes ont été confiés à la Mission Locale par Pôle Emploi dans le cadre de la cotraitance. La convention locale de coopération renforcée entre Pôle Emploi et la Mission Locale du Secteur de Cournon vise dans l'intérêt des jeunes et des employeurs à accentuer d'une part la complémentarité des savoir-faire respectifs et réciproques des offres de suivis des partenaires et d'autre part la territorialisation des actions avec un projet local de coopération permettant une adaptation des modalités d'intervention, pour une meilleure efficacité.



PAIJ

Plan d'Action en faveur de l'Insertion des Jeunes

Le PAIJ s'adresse aux jeunes résidant sur le territoire du Puy de Dôme âgés de 16 à 25 ans révolus, sans situation scolaire ou d'emploi et vivant dans la précarité. L'objectif de l'intervention du PAIJ est de lever les freins à l'autonomie sociale des jeunes du département. Les mesures d'accompagnement permettent aux jeunes de travailler à la mise en œuvre d'actions concrètes pour avancer par étapes sur un parcours d'insertion, une Bourse d'Autonomie peut être mobilisée pour l'accès aux soins, la mobilité, la subsistance de 125 € à 425 €. Selon les situations elle peut être renouvelée plusieurs fois dans l'année.

**3 BOURSES D'AUTONOMIE
POUR 2017**

POUR UN MONTANT DE 2 935 €

Pour 86 jeunes accompagnés



Action Collective PAIJ « Puy d'Action Jeunes »

Depuis 2005, le Conseil Départemental a confié aux Missions Locales la mise en œuvre du **Plan d'Action d'Insertion des Jeunes** qui vise l'accompagnement renforcé des jeunes en grande difficulté. Cet accompagnement est destiné à identifier et dépasser les obstacles d'ordre personnel freinant l'insertion des jeunes en vue de prévenir leur entrée dans les minima sociaux.

La thématique proposée dans le cadre de l'action collective « **Puy D'action Jeunes** » portait sur la culture et les loisirs, avec la volonté de l'inscrire sur l'ensemble du territoire d'intervention de la Mission Locale, dans un souci de découverte de la diversité et de la richesse des possibilités sur un secteur géographique élargi.

Une action impliquant concrètement les jeunes dans le processus de décision quant à la préparation des sorties. Les thématiques essentielles ont été au centre des ateliers de préparation :

- Santé/alimentation
- Hygiène de vie
- Démarches administratives et citoyenneté
- Mobilité
- Gestion de budget
- Logement
- Consommation
- Sensibilisation au développement durable
- Emploi



22 jeunes (7 filles, 15 garçons) ont participé à l'opération.
Des ateliers préparatoires permettaient aux jeunes de s'impliquer dans le choix et la préparation des sorties. Ce sont 18 sorties qui ont été réalisées du 29 mai au 31 décembre 2017.

Action Collective PAIJ

« Puy d'Action Jeunes »

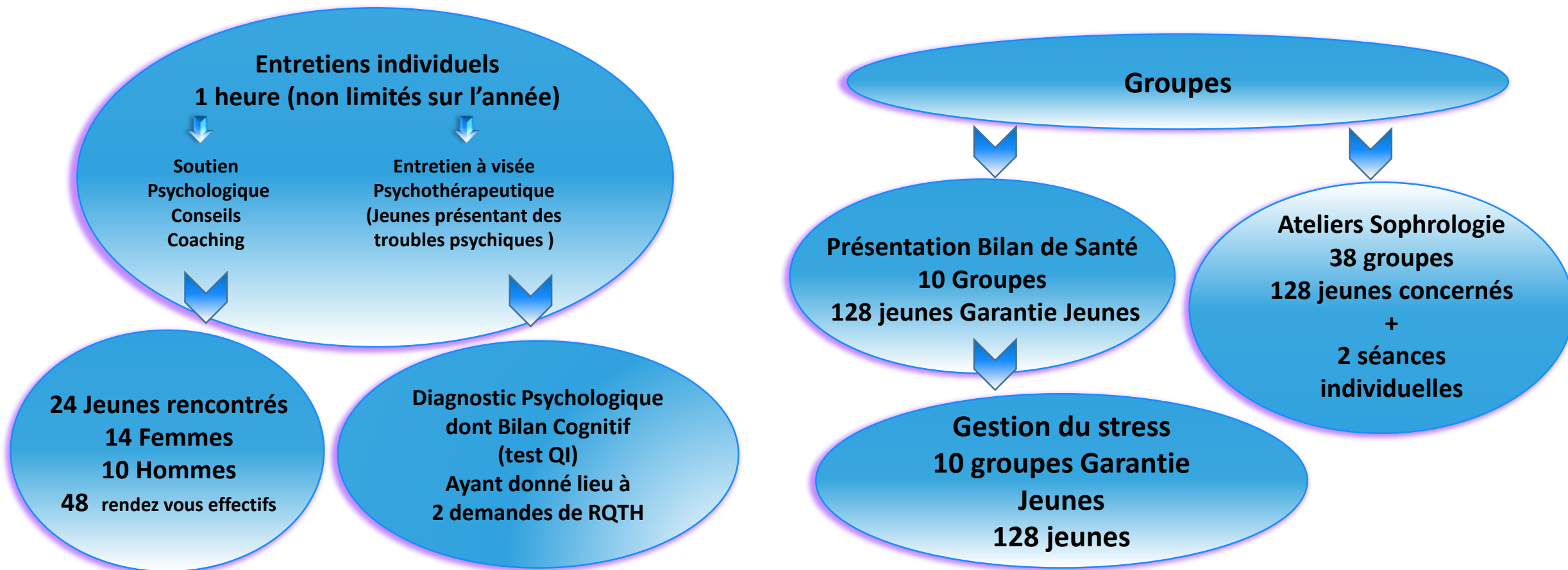
Sorties organisées

- ➔ **Mobilité** : transports en commun de la T2C et panoramique des Dômes
- ➔ **Hébergement** : visite du Corum Saint Jean
- ➔ **Vie professionnelle** : ateliers sur le projet professionnel, les techniques de recherche d'emploi, la communication professionnelle, l'utilisation d'internet à visée professionnelle et sur le droit du travail. Visite des plateaux techniques de l'AFPA, découverte des ateliers logistiques de l'AFTRAL, visite du GRETA de Riom, visite du sommet de l'élevage, visite de Auchan Aubière, visite du VALTOM
- ➔ **Loisirs, culture** : visite guidée du Cournon (les vieux quartiers), découverte de Billom et visite guidée du quartier médiéval, découverte de l'activité d'artisans d'art, bowling, ballade au sommet du Puy-de-Dôme, visite de l'espace du temple de Mercure, initiation au BMX, au tir et au peteka tchoukball, visite du musée Mandet, concert de Vianney, initiation à la pratique de l'escalade, spectacle « Circus Incognitus » de James Adkin
- ➔ **Vie quotidienne** : sensibilisation à l'équilibre alimentaire et au budget, marché hebdomadaire de Billom, prise de repas en commun



La Santé

Intervention d'une Psychologue Clinicienne (mise à disposition par la CPAM) 2 demi journées par semaine



La Formation

1) Actions préparatoires (co)financées par le CRAURA

Ces formations permettent aux demandeurs d'emploi de découvrir des métiers, s'orienter, construire et valider un projet d'insertion professionnelle. Elles peuvent aussi les préparer à l'accès à l'emploi ou à la qualification. En 2017, on constate une baisse de près de 20% de ces formations par rapport à 2016. Cette baisse, s'explique par la fin des actions préparatoires multisectorielles financées par la Région (SIEG 2, Réactif, compétences socles, SAFI) en décembre 2017.

83 jeunes ont suivi ces différentes actions préparatoires dont :

- ✓ **65** en atelier multisectoriel
- ✓ **5** sur le dispositif REACTIF
- ✓ **3** en dispositifs spécifiques pour les travailleurs handicapés
- ✓ **3** sur le dispositif AUDACE (stages en Europe)
- ✓ **4** à l'école de la deuxième chance
- ✓ **2** en atelier compétences socles
- ✓ **1** en CARED collectif (Contrat d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable)

2) Formations certifiantes

De plus, **31** jeunes ont suivi des formations certifiantes ou qualifiantes, reconnues sur le marché de l'emploi. **2** ont été formés sur le chantier école du bâtiment de Lempdes (PLIE) et **2** jeunes ont eu recours à un DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires). On dénombre alors 118 jeunes ayant bénéficié de formations en 2017 contre 146 en 2016.

Formations financées par Pôle Emploi

En 2017, **34** jeunes ont eu accès à une formation dont le financement était assuré par Pôle Emploi dont:

- ✓ 3 jeunes en AFPR (Action de Formation Préalable à un Recrutement)
- ✓ 5 jeunes en POE collective (Préparation Opérationnelle à l'Emploi)
- ✓ 4 jeunes en POE individuelle
- ✓ 8 aides individuelles
- ✓ 14 AFC (Action de Formation Collective) dont 9 qualifications, 3 adaptations au poste de Magasinier Cariste (action mise en place en collaboration avec la Mission Locale de Clermont Fd) et 2 actions préparatoires (compétences vers l'emploi).

Il convient de noter que le « plan 500 000 formations supplémentaires pour les demandeurs d'emploi » a pris fin en début d'année 2017. Ce plan de formation gouvernemental avait permis en 2016 de former 44 jeunes. Ainsi, l'arrêt de plusieurs financements en 2017 conduit à une large diminution des actions de formations.

Autres Formations

En 2017, 23 jeunes ont suivi des formations avec d'autres sources de financement (CIF-CDD, autofinancement, Agefiph pour les travailleurs handicapés, département...).

L'information, l'Orientation

Les Conseillers ont la responsabilité de transmettre des informations actualisées et adaptées à la situation de chaque public et d'aider le jeune à effectuer ses choix. Leurs missions sont les suivantes :

- Amener le jeune à découvrir et choisir un métier
- Rendre le jeune acteur de sa démarche
- Découvrir et comprendre le monde de l'entreprise

Chaque mois, la Mission Locale propose un atelier d'aide à la détermination de projet d'une journée et demie.

38 Jeunes ont suivi l'**Atelier Diagnostic Approfondi** en 2017.

De plus, le **conseil en évolution professionnelle** (CEP) a vu le jour. C'est un dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé proposé à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle et, s'il y a lieu, établir un projet d'évolution professionnelle (reconversion, reprise ou création d'activité...).

Logement

Accéder à un logement autonome est pour de nombreux jeunes une étape cruciale dans leur développement personnel. Tous ne rencontrent pas les mêmes difficultés et l'accompagnement se fait à plusieurs niveaux : aides financières, informations et conseils sur le logement, intermédiation entre le jeune et le bailleur ou mise en relation pour un hébergement.

En 2017, **72** jeunes ont été accompagnés en entretiens individuels afin de leur garantir un accès à l'autonomie plus serein.

Santé

Pour favoriser la prévention et la promotion de la santé, la mission locale assure un rôle prioritaire auprès des jeunes en les orientant auprès des services de santé, en leur apportant des informations et des conseils sur la santé, en les accompagnant dans leurs demandes d'aides financières et de prises en charge.

C'est en assurant cette mission de proximité que nous avons pu venir en aide à **100** jeunes en 2017

**Le Conseil Régional
a financé également 13 visites d'aptitudes
pour un montant de 470,60€.**

**Il a contribué également à l'achat de
produits d'hygiène et de première
nécessité qui ont été distribués à 145
jeunes.**

LA CELLULE DE VEILLE EDUCATIVE (C.V.E.)

La Cellule de Veille Educative permet « une concertation et une mutualisation » entre l'Education Nationale et les Missions Locales pour les jeunes en risque de rupture ou sortis du système scolaire depuis moins d'un an.

L'objectif est de proposer des solutions afin de réinscrire ces jeunes dans un parcours de formation, d'accompagnement vers la qualification ou l'emploi, ou un retour en scolarité.



Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes et Fonds Local d'Aide aux Jeunes



En 2017 les Conseillers en Insertion Sociale et Professionnelle ont instruit **116** aides pour un montant total de **20 150 €**. Ces aides sont le plus souvent attribuées pour des secours d'urgence, l'aide à l'insertion et les secours temporaires.

Ces aides sont précieuses : elles permettent aux jeunes de faire face rapidement à des problèmes financiers ponctuels.

FDAJ

Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes cofinancé par le Conseil Départemental et la Caisse d'Allocations Familiales.

27 FDAJ ont été instruits en 2017.

FLAJ

Fonds Local d'Aide Aux Jeunes cofinancé par le Conseil Départemental et plusieurs collectivités locales (Cournon – La Roche Blanche – Le Cendre – Lempdes – Mirefleurs – Les Martres de Veyre). Toutes les communes du secteur de la Mission Locale de Cournon peuvent adhérer au FLAJ, moyennant une participation financière de 2,40€ par jeune âgé de 18 à 25 ans résidant dans la commune concernée.

89 FLAJ ont été instruits en 2017.

Les Dispositifs

La Garantie Jeunes

Cet accompagnement concerne les jeunes de **16 à 25 ans** en grandes difficultés ni scolarisé, ni en emploi, ni en formation, sous conditions de ressources.

Ses Objectifs:

- ✓ Accès à l'autonomie sociale et professionnelle
- ✓ Accès à une première expérience professionnelle

La Mission Locale s'est inscrite dès le départ dans la **1ère vague** de la Garantie Jeunes, décembre 2013 (10 départements/9 territoires), avec une montée en charge progressive des entrées :

- 2014 : 100 jeunes (objectif 120)
- 2015 : 104 jeunes (objectif 100)
- 2016 : 114 jeunes (objectif 100)
- **2017 : 128 jeunes (objectif 120)**

Soit **446** jeunes **entrés** depuis le début du dispositif, dont **31** résident en **QPV**.
25 % des jeunes ayant terminé leur accompagnement ont eu une sortie «positive» («accès à l'autonomie») et 18,6 % sont en emploi.

Ces jeunes ont perçu une **allocation** de **480,02 € par mois** qui est revalorisée chaque année.



Garantie Jeunes



1 Repérer les jeunes

2 Décider de l'entrée du jeune dans la démarche



4

Construire ensemble un parcours avec des mises en situation professionnelle



3 Signer un engagement réciproque avec le jeune



5 Permettre l'autonomie

Afin d'accompagner les jeunes, la Mission Locale mobilise :

- ✓ 2 Conseillers en Insertion
- ✓ L'intervention du Pôle Entreprise
- ✓ 1 Agent Administratif

Les Dispositifs

L'IEJ – SWAG Apprentissage

L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) vise à offrir un parcours d'insertion professionnelle et sociale en faveur des jeunes européens de 16 à 25 ans les plus en difficultés,

Ses Objectifs :

- ✓ Repérer les jeunes « en difficulté d'insertion » à la recherche d'un contrat d'apprentissage
- ✓ Accompagner individuellement et progressivement

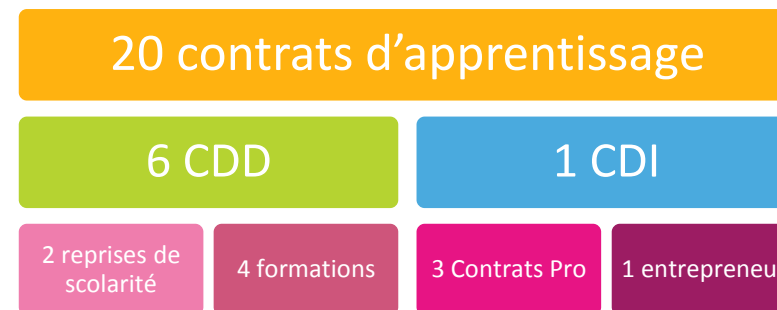
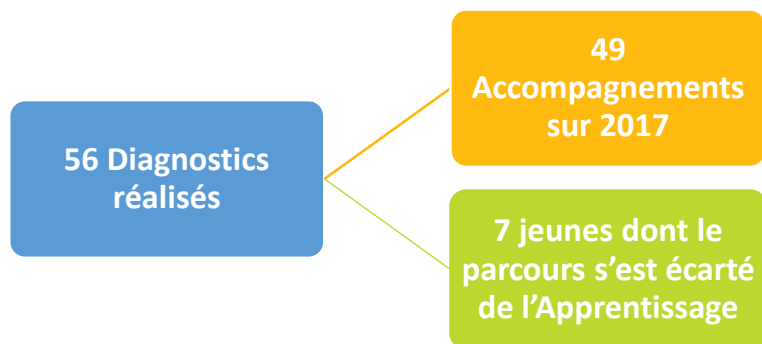
Afin d'accompagner les jeunes, la Mission Locale mobilise :

- ✓ 1 Conseillère en Insertion

Durant l'accompagnement



Situations à la sortie du dispositif



417 contacts (entretiens, ateliers, informations collectives...)

20 PMSMP

Les Dispositifs Start'Emploi

L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (FSE) vise à offrir un parcours d'insertion professionnelle et sociale en faveur des jeunes européens de 16 à 25 ans les plus en difficultés.

Ses Objectifs :

- ✓ Accompagnement renforcé couplant approches individuelles et collectives
- ✓ Accompagnement suivi et personnalisé
- ✓ Création de liens directs avec les employeurs

Afin d'accompagner les jeunes, la Mission Locale mobilise :

- ✓ 1 Conseillère en Insertion

Durant l'accompagnement

54 jeunes ont accédé à **134** situations d'emploi

8 jeunes ont effectué 8 périodes de PMSMP

8 jeunes ont signé un contrat en alternance

8 jeunes ont suivi une formation

4 jeunes ont intégré un service civique

1 jeune est retourné en formation initiale

Situation à la sortie du dispositif

4 jeunes sont en CDI dont 1 en EAV

40 jeunes sont en CDD dont 1 en EAV

4 jeunes sont en service civique

1 jeune est retourné en formation initiale

7 jeunes sont en formation

5 jeunes sont en contrat de professionnalisation

2 jeunes sont en contrat d'apprentissage

26 jeunes sont en recherche d'emploi

2 jeunes sont inactifs

91 jeunes ont participé à l'opération (37 garçons et 54 filles) avec une durée moyenne d'accompagnement de 95 jours.

Mobilisation des dispositifs en 2017

Dispositifs	Objectifs d'entrées	Réalisation	Pourcentage de réalisation
PACEA (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie)	275 (155 CIVIS 2016 + 120 GJ 2016)	320	116%
Garantie Jeunes	120	128	107%
PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi)	186 à 196	241	123%
PAIJ (Plan d'Action pour l'Insertion des Jeunes)	35 mesures	42,5 mesures	121%
Swag Apprentissage (IEJ Région)	60 en phase 1 (diagnostic)	57 en phase 1	95%
	50 en phase 2 (accompagnement)	49 en phase 2	98%
Start'Emploi (FSE)	100	91	91%
Parrainage	10	10	100%

Le Pôle Entreprise est chargé de la promotion des mesures d'aides à l'embauche du jeune. Il assure un conseil et une information auprès des entreprises et facilite les démarches de recrutement. Il se décline en plusieurs actions :

Un partenariat renforcé avec les entreprises

- ✓ **461** entreprises en contact (dont 206 nouvelles entreprises)
- ✓ **262** entreprises visitées (sans compter celles qui viennent se présenter directement à la Mission Locale)
- ✓ **220** offres d'emploi recueillies (dont 39 offres d'emplois d'avenir)

La préparation des jeunes aux techniques de recherche d'emploi (ateliers CV, lettre de motivation, entretiens de recrutement)

La Mise en place de PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) au même titre que les autres conseillers.

500 PMSMP au profit de **203** jeunes dans **297** entreprises

Le Pôle Entreprise

Contrats Uniques d'Insertion



Contrat Unique d'Insertion (CUI)

19 CUI répartis en 18 CAE dont 12 conventions initiales et 1 CIE

Le Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE) est un contrat aidé (de 6 mois à 2 ans) qui a pour objet de faciliter l'insertion des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi dans le secteur non marchand.

Le CUI-CIE (Contrat Initiative Emploi) est un contrat aidé de 9 mois à 2 ans dans le secteur marchand qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

Emplois d'Avenir

44 nouveaux contrats signés

- ✓ **33** dans le secteur non marchand
- ✓ **11** dans le secteur marchand

Emplois d'Avenir



Les Emplois d'Avenir proposent une solution d'emploi durable et l'accès à une qualification aux jeunes peu ou pas qualifiés et prioritairement résidant en QPV ou en ZRR.

L'accompagnement prévoit un suivi personnalisé avant, pendant et après le contrat. Ce dispositif est confié exclusivement aux Missions Locales.

L'Emploi d'Avenir est un contrat aidé de 1 à 3 ans prévoyant un plan de formation pour acquérir des compétences professionnelles supplémentaires afin d'accéder à un emploi durable. **La mesure a pris fin en juin 2017.**

L'Accompagnement vers l'Emploi

La Mission Locale propose aux jeunes des services pour faciliter leurs recherches d'emploi



Les ateliers CV - Lettres de motivation – Simulations entretiens d'embauche

1 Atelier « CV » et 1 atelier « lettre de motivation » par mois sur Cournon

1 Atelier « CV » et 1 atelier « lettre de motivation » par mois sur Pont-du-Château et Billom

Simulations d'entretiens d'embauche sur rendez-vous

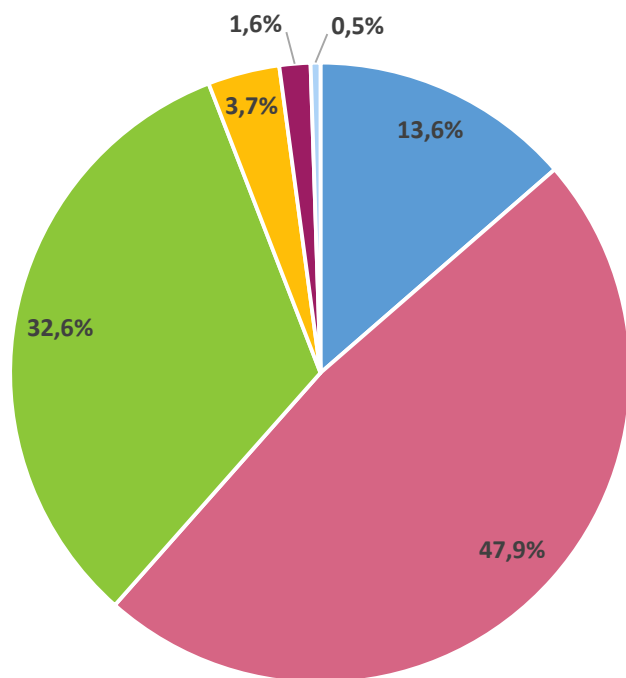


Le Com Apprentissage (faciliter et sécuriser les parcours en apprentissage)

111 jeunes ont été accompagnés en 2017 dont 37 filles et 74 garçons afin de faciliter et de sécuriser leurs parcours en apprentissage.

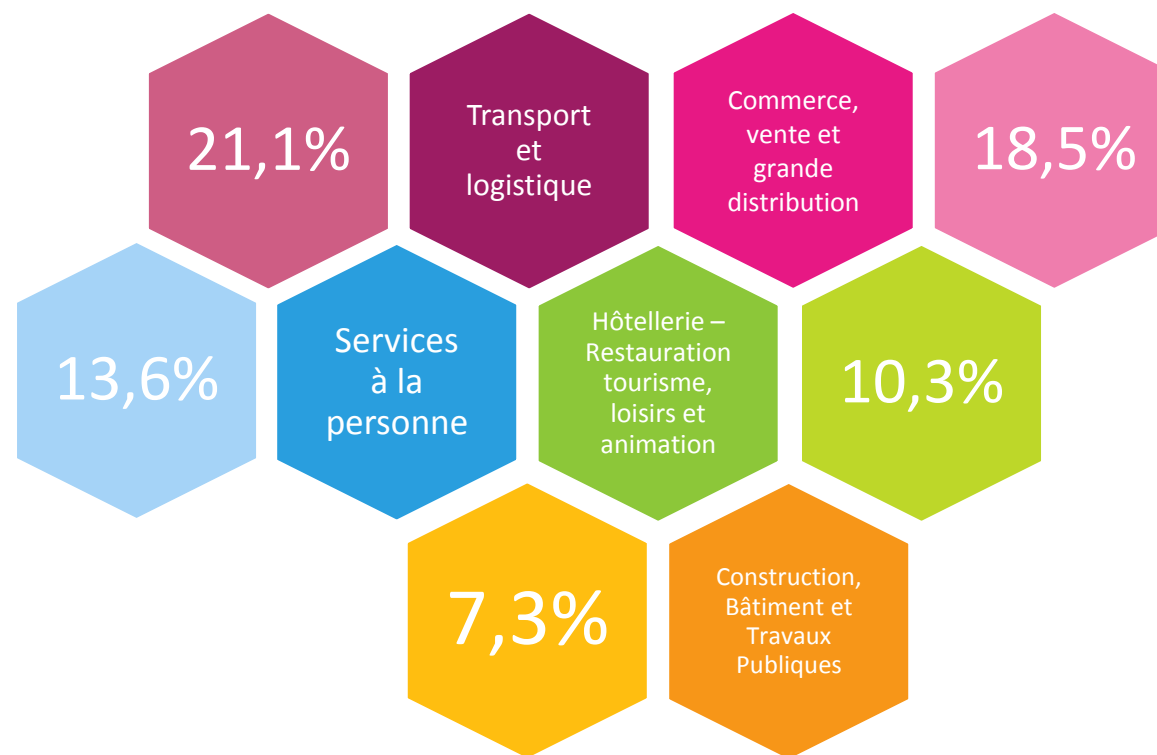
L'Emploi - Chiffres clés 2017

L'emploi par type de contrat



Type de contrat	CDI	CDD	INTERIM	EAV	CUI	AUTRES
Nombre de contrats	160	563	383	44	19	6

Les principaux secteurs d'activité





**30 Tickets T2C
ont été distribués en 2017**



**22 jeunes ont eu accès
au réseau de transport
Transdôme en 2017**

La Mobilité

La Mobilité des Jeunes reste une préoccupation pour leur insertion sociale et professionnelle. Faciliter l'accès au permis par tous les moyens existants est une priorité. Pour ce faire nous avons plusieurs outils :

L'Aide à la mobilité du Conseil Régional réservée aux jeunes qui accèdent aux dispositifs financés par la Région.

47 aides ont été accordées à 35 jeunes, pour un montant total de 3 719,10 €.

Les jeunes ont également eu accès à la Carte illico issue du partenariat entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la SNCF. Cette carte réservée aux personnes en recherche d'emploi est valable un an et permet de bénéficier d'une réduction de 75% pour tous les voyages régionaux, ainsi que de la gratuité du transport pour se rendre à un entretien d'embauche ou un entretien préalable à une formation.

55 jeunes ont pu bénéficier de cette offre en 2017.



Plusieurs Mairies et Communautés de Communes (en contrepartie d'un investissement dans la collectivité) permettent aux jeunes de bénéficier d'une aide financière en considérant :

- que le permis de conduire est un atout incontestable pour l'emploi et la formation,
- qu'il nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous les jeunes,
- et enfin qu'il contribue à lutter contre l'insécurité routière.

L'Association Plateforme de Mobilité du Puy de Dôme créée en 2013 au service des conseillers de la Mission Locale répond à toute demande liée à un problème de mobilité (prêt de scooters, de voitures, diagnostic et aide à l'obtention du permis de conduire).



Vacances Ouvertes



Dispositif d'aide au départ autonome pour les jeunes des Missions Locales. Parcours Vacances est un programme d'aide aux projets de départs des jeunes en difficultés dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle.

Dans le cadre d'une convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), la Mission Locale (cotisation annuelle de 95 €) permet aux jeunes, par le biais de l'association Vacances Ouvertes d'obtenir **une bourse** (Aides aux Projets Vacances) d'un montant de **180 €**.



www.vacances-ouvertes.asso.fr

**15 jeunes ont bénéficié
de cette aide sur 2017
pour un montant de
2 700 €**

Mission Locale : Un service de proximité

Le siège de la Mission Locale situé 10, Place Jean Jaurès à **Cournon** est ouvert au public **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**.
La Mission Locale assure également un service de proximité.

	<i>Lieu</i>	<i>Ouverture</i>	<i>Moyens humains</i>
<i>Antennes</i>	Billom	Lundi (matin), mardi, mercredi, jeudi.	2 conseillers assurent l'accompagnement des jeunes.
	Pont du Château	Lundi (après-midi), mardi, jeudi (après-midi) et vendredi (matin).	2 conseillers assurent l'accompagnement des jeunes.
	Lempdes	Lundi (matin), mardi, jeudi, vendredi (matin)	2 conseillers assurent l'accompagnement des jeunes.
<i>Permanences</i>	Les Martres de Veyre	Lundi (après-midi), mardi (après-midi), jeudi (matin) et vendredi (matin).	2 conseillères assurent l'accompagnement des jeunes.
	Saint Amant Tallende	Jeudi.	1 conseillère assure l'accompagnement des jeunes.
<i>Sur rendez-vous</i>	Aydat	Jeudi (matin).	1 conseiller par secteur assure l'accompagnement des jeunes
	La Roche Blanche	Vendredi (matin).	